



Merci de prendre contact avec la paroisse au moins un an à l'avance soit par téléphone aux heures de permanences le lundi et le vendredi de 10h à midi : 02 41 51 81 21, soit par mail : [paroissestmaur.mariage@orange.fr](mailto:paroissestmaur.mariage@orange.fr)

Des rencontres conviviales avec des couples de la paroisses sont proposées pour prendre le temps de partager à l'occasion de cette nouvelle étape.

Pour les couples qui habitent en dehors de la paroisse , la préparation se fait dans leurs lieux de résidence.

Ensuite, avec le prêtre ou le diacre qui recevra les consentements, d'autres rencontres sont envisagées pour mettre point le déroulement de la célébration.

La préparation de la célébration tient compte de chaque situation, de chaque famille, du lieu de la célébration, des invités.